

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 20 DÉCEMBRE 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSEN par M. Joël PEYRE
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL
Mme Françoise LICHIERE par Mme Zinèbe HADDAOUI
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Murielle MAGDELEINE
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Ghislaine PERSIA
Mme Martine BAREL
Mme Catherine GAY

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025

10

FINANCES : Sollicitation du fonds de concours édition 2025 du Grand Avignon pour la réalisation d'aménagements cyclables sur l'avenue de l'Arrousaire, sur l'avenue du Cardinal Bertrand à Montfavet et sur le quartier du Pont des Deux Eaux

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le Grand Avignon a mis en place par délibération du 9 mars 2018, complété par délibération du 30 juin 2025, un fonds de concours permettant de soutenir la réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre des objectifs du Plan de Déplacements Urbains.

Depuis l'adoption en 2016 du Plan pour le développement des modes de déplacements doux et actifs, complété en 2018 par le Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC), la ville d'Avignon engage de nombreux projets cyclables et piétons afin de compléter le maillage cyclable du territoire visant à connecter entre eux les différents pôles d'emploi, d'habitat, et de loisirs.

Il est proposé de soumettre à la session 2025 du fonds de concours du Grand Avignon trois projets d'aménagements cyclables qui ont été ou vont être réalisés par la ville d'Avignon sur l'avenue de l'Arrousaire, sur l'avenue du Cardinal Bertrand à Montfavet et sur une venelle nord-sud du Pont des Deux Eaux.

Sur l'avenue de l'Arrousaire, il est proposé de subventionner une section de 420m comprise entre le boulevard Desfons et le boulevard Isnard, intégrée au SDIC et servant de report à l'avenue St Ruf. Dans le détail, le projet vise la reprise complète des revêtements de chaussée et du marquage, la création d'une vélorue dans le sens de circulation sud vers nord et d'une bande cyclable de 1,7 m de largeur à contre-sens.

Le cout total de ce projet s'élève à 100 000 € HT et la subvention du Grand Avignon représente 35% du total soit un montant de 35 000 € HT.

Sur l'avenue du Cardinal Bertrand à Montfavet, il est proposé de subventionner une section de 437 m comprise entre la rue des galoubets et le chemin de la Croix de Joannis, intégrée au SDIC et servant à la desserte fine des centralités commerciales et d'habitat.

Dans le détail, le projet vise la reprise complète des revêtements de chaussée et du marquage, la création d'une vélorue dans le sens de circulation sud vers nord et d'une bande cyclable de 1,5 m de largeur dans le sens nord vers sud en parallèle de la voie circulée.

Le coût total de ce projet s'élève à 184 000 € HT. La subvention du Grand Avignon représente 35% d'une assiette subventionnable de 109 250 € soit un montant de 38 237,50 € HT.

Sur le quartier du Pont des Deux Eaux, il est prévu de créer un itinéraire cyclable nord sud de 1,4 km reliant l'école Massillargues à l'école de l'Amandier, via le centre commercial du Pont des Deux Eaux, en lieu et place d'une sente piétonne inaccessible aux vélos. De nouveaux dispositifs d'accès, des reprises ponctuelles de revêtements et la signalisation idoine seront installés.

Le coût total de ce projet s'élève à 15 000 € HT. La subvention du Grand Avignon représente 35% du total soit un montant de 5 250 € HT.

En conclusion, il est proposé d'approuver le plan de financement suivant :

Opérations	Montant prévisionnel de l'opération	Périmètre éligible et clé de subvention GA	Financement sollicité	Soit en %
avenue de l'Arrousaire	100 000,00 €	100 000 € (35% plafonné à 250 €/ml)	35 000,00 €	35%
avenue du Cardinal Bertrand à Montfavet	184 000,00 €	109 250 € (35% plafonné à 250 €/ml)	38 237,50 €	35%
Itinéraire cyclable du Pont des Deux Eaux	15 000,00 €	15 000 € (35% plafonné à 250 €/ml)	5 250,00 €	35%
Total			78 487,50 €	

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté dans le cadre de la sollicitation du fonds de concours édition 2025 du Grand Avignon pour la réalisation d'aménagements cyclables sur l'avenue de l'Arrousaire, sur l'avenue du Cardinal Bertrand à Montfavet et sur le Pont des Deux Eaux ;
- **IMPUTE** la recette à intervenir sur le chapitre 13 , compte 13251 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOPTÉ

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Le Maire
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND



PARVENU A LA PREFECTURE LE 22/12/2025

ACTE PUBLIE LE 08/01/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :